

26 sep 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 26 septembre 2003

Association internationale de développement

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur un avant-projet de loi approuvant la contribution de la Belgique à la treizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de Développement (IDA en anglais).

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a marqué son accord sur un avant-projet de loi approuvant la contribution de la Belgique à la treizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de Développement (IDA en anglais).

Cette 13e reconstitution couvrira la période 2003-2005 et s'élève à 10,02 milliards DTS. La contribution de la Belgique représente 1,55% de ce montant, soit 155,31 millions DTS. Au taux fixe de 1,43546 EUR pour 1 DTS, la contribution est de 222,25 millions EUR. Ce montant sera mis à la disposition de l'Association en trois tranches annuelles égales, au cours des années 2003, 2004 et 2005. Pour rappel, l'Association internationale de Développement a été créée en 1960, en tant que filiale de la Banque mondiale. Son objectif est de soutenir le développement économique et social des pays les plus pauvres par l'octroi des crédits de concession et des dons, conformément aux objectifs de développement du Millénaire. A la différence de la Banque mondiale, qui se procure la majeure partie de ses ressources sur les marchés des capitaux, l'Association est financée essentiellement par le biais de contributions budgétaires que lui accordent les pays industrialisés, quelques pays de l'OPEP, des pays qui appartenaient à l'ex-bloc soviétique et des pays en développement plus avancés. L'Association procède régulièrement - en principe tous les trois ans - à une reconstitution de ses ressources.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>